



Le Sénat revoit à la baisse les augmentations des taxes sur le tabac

Rubrique : actualités - Date : mardi 19 novembre 2002

L'AFP informe que le Sénat a diminué, au cours de la nuit de lundi à mardi, « les taxes sur les cigarettes votées par les députés, en première lecture, en revenant au niveau prévu par le gouvernement dans le projet de loi initial de financement de la Sécurité sociale pour 2003 ». L'Agence rappelle que l'Assemblée nationale avait, le 29 octobre dernier, voté une augmentation de la taxe sur les cigarettes de 20% au lieu d'une hausse de 17,7% préconisée par le gouvernement. Au final, cette hausse de la taxe de 17,7%, devrait, en principe, souligne l'Agence, entraîner une augmentation de 15% des prix de cigarettes. Le ministre de la Santé, Jean-François Mattei s'est pour sa part prononcé en faveur d'une hausse de 17.7%. Selon lui « la hausse voulu par le gouvernement était déjà très forte ». Il faut désormais, poursuit-il « examiner la réaction des industriels et l'évolution de la consommation des cigarettes et de la contrebande avant d'aller plus loin ».